



MON CANAL

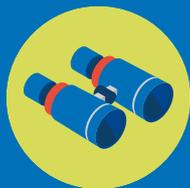
La lettre d'actualités

EN CE MOMENT DANS LE SANTERRE HAUTE-SOMME



6 RENCONTRES DE PROXIMITÉ

dans vos communes à partir de mai



2 RANDONNÉES AUTOUR DU CANAL

pour découvrir le projet en marchant



AUTOMNE 2023

Enquête publique environnementale



Restons connectés

santerre.hautesomme@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



UN CANAL VIVANT DANS LA SOMME !

Engagées en 2020, les études de conception définitive du projet Canal Seine-Nord Europe dans la Somme viennent de s'achever. L'ouvrage qui sera construit à partir de 2024/2025 est le fruit d'un dialogue exigeant, permanent et constructif notamment avec les élus, la Profession agricole et les habitants du territoire. Avec plus d'une centaine de moments d'échanges entre la Société du Canal et les acteurs du territoire, la concertation a contribué à la définition des 45 kilomètres de Canal qui traverseront la Somme.

Rétablissements routiers, optimisations foncières, mesures compensatoires, zones de dépôts de matériaux, insertion paysagère : autant de sujets qui ont durant 3 ans nourri le projet, afin de trouver les solutions les plus équilibrées pour tous.

L'enquête publique environnementale sera l'ultime étape du projet dans la Somme, puisqu'elle permettra d'obtenir l'autorisation environnementale nécessaire pour débiter les travaux. Elle se déroulera à l'automne 2023.

D'ici là, nous souhaitons vous présenter le Canal Seine-Nord Europe dans sa configuration finale. Ainsi, comme nous l'avons fait à l'automne 2022, nous viendrons à votre rencontre en mai et juin 2023, dans de nouveaux formats : participation à des événements locaux, balades autour du Canal, permanences en Mairies et Exposition... La Société du Canal Seine-Nord Europe participe déjà à la vie du territoire ! Retrouvez toutes les dates au dos de cette lettre.

Dans ce troisième numéro de la lettre d'actualité, vous retrouverez toute l'information sur notre démarche environnementale ambitieuse, entre éco-conception et aménagements écologiques, pour un Canal vivant.

Bonne lecture et à très bientôt, au plus près de chez vous.

Ellody Coffin,
Directrice du territoire Santerre - Haute-Somme

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

COMPENSER DURABLEMENT

4 QUESTIONS À ANTOINE LEFRANCO, RESPONSABLE DES TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

ANTOINE LEFRANCO



© SCSNE

Quel est votre rôle dans la démarche environnementale du Canal Seine-Nord Europe ?

Je pilote les travaux de compensation environnementale sur l'ensemble du tracé du Canal, soit plus de 1 100 hectares de plantations et d'aménagements environnementaux. Le projet du Canal s'inscrit dans une démarche ERC – éviter-réduire-compenser – qui consiste tout d'abord, dès la conception du projet, à faire en sorte d'éviter au maximum les impacts sur l'environnement ou à les réduire lorsqu'ils ne peuvent être évités. Quand ils ne peuvent ni être évités, ni être réduits, les effets sont compensés par des aménagements sur mesure. La compensation doit permettre de rétablir et même d'améliorer la situation écologique du milieu traversé.

Comment décide-t-on des compensations à faire ?

C'est une étude générale d'impact du Canal sur le tracé qui nous permet d'identifier très finement les besoins de compensation puis les sites propices à leur réalisation. Toutes les mesures préconisées sont décrites dans la demande d'autorisation environnementale et la mise en œuvre commence quand l'autorisation est accordée, le plus possible en amont des travaux, avant la survenue des premiers impacts. Les aménagements sont réalisés en dehors des périodes de reproduction et nidification de la faune, c'est-à-dire de septembre à mars.

Concrètement, sur le territoire, quels aménagements compensent le Canal ?

Les mesures de compensation dépendent du contexte écologique propre à chaque milieu impacté. C'est donc vraiment au cas par cas. Ainsi, dans le Compiégnois où nous intervenons beaucoup dans la vallée inondable de l'Oise, il s'agit principalement de restaurations de zones humides – mares, prairies humides, ripisylves (végétation de bord de rivière)... Plus généralement, nous menons des travaux de plantations (haies, lisières forestières...), mettons en place des actions contre les espèces envahissantes, restaurons des frayères à brochet, etc.

« On travaille avec le vivant et le résultat s'apprécie dans le temps. »

Et comment s'assure-t-on de l'efficacité de ces mesures ?

Nous avons pour obligation d'entretenir les sites de compensation pendant 30 ans. Nous lancerons des appels à projet pour confier cette gestion dans la durée à des organismes spécialisés qui seront financés par la Société du Canal Seine-Nord Europe. Nous évaluons le bon fonctionnement de la compensation sur le long terme et, si nécessaire, nous procédons à des actions d'amélioration.

Les aménagements environnementaux dans la Somme

385,7 ha

de compensations écologiques



5,6 ha

d'annexes hydrauliques



4,6 km

de berges lagunées



L'ÉCO-PERFORMANCE AU CŒUR DU PROJET

Guidé par les enjeux environnementaux, le Canal Seine-Nord Europe a donné toute sa place à l'innovation, tant dans sa conception que pour les travaux et la phase d'exploitation.

Des méthodes novatrices sont en cours d'évaluation avec, par exemple, l'introduction de limons traités dans les procédés d'étanchéité du Canal. Le recours à des matériaux extraits sur place comme les limons permet ainsi de réduire le transport de matériaux et d'optimiser l'empreinte carbone du chantier.

De plus, les déblais issus des travaux de creusement du Canal font l'objet d'une optimisation réfléchie. La construction du Canal Seine-Nord Europe va générer des volumes de terrassements très importants, de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de mètres cubes, et nécessiter des approvisionnements de matériaux extérieurs (chaux, liants, granulats, aciers) de quelques millions de tonnes.

Pour relever ce défi environnemental majeur, la SCSNE a mis au point un schéma d'approvisionnement des matériaux et de gestion des déblais, autour de 5 mesures clés :

- + Favoriser le réemploi des déblais au sein du chantier
- + Valoriser les terres excédentaires
- + Limiter les distances de transport des déblais et matériaux

- + Favoriser la massification des transports de matériaux nécessaires au chantier. Cela passe notamment par la réalisation de quais travaux sur le canal du Nord.
- + Innover et rendre compte en créant un Observatoire.

Enfin, le Canal est pensé pour préserver la ressource en eau. Sa conception garantira le recyclage de l'eau à chaque écluse et une étanchéité très performante de sa cuvette. Une fois mis en eau, le Canal sera alimenté par l'Oise l'essentiel de l'année et, lors des périodes de basses eaux de la rivière, par une retenue d'eau, située au Nord de Péronne dans la Somme, d'une capacité de 14 millions de m³ d'eau. Ainsi, aucun prélèvement ne sera effectué dans les nappes phréatiques. Ce schéma d'alimentation en eau prend en compte les effets du changement climatique et permet de garantir un fonctionnement robuste du Canal, en harmonie avec les autres usages de l'eau.



© SCSNE Secteur 1/AC Barbier

#LECANALAVANCE

LE QUAI TRAVAUX D'ALLAINES

Dès 2023, le Canal se construit dans la Somme. Ainsi, à partir de cet été, un quai travaux se construit à Allaines, sur le canal du Nord. Ce calendrier permet de s'inscrire dans la période de chômage (i. e. interruption de la circulation pour travaux d'entretien) de Voies Navigables de France pour ne pas perturber la circulation sur le canal du Nord.

Le quai travaux d'Allaines mesurera 100 mètres de long. Il est conçu pour accueillir des bateaux de type Freycinet (38,5 m) et double Freycinet (77 mètres), les plus courants sur le canal du Nord, mais également certains convois pouvant atteindre près de 90 mètres de longueur, taille maximale des écluses du canal actuel. A proximité du quai, une plateforme de 100 mètres sur 30 mètres sera construite. D'une capacité de 8 000 tonnes de stockage, elle permettra d'effectuer les opérations de chargement et de déchargement des matériaux de chantier.



Le Canal du Nord à Allaines

© SCSNE - DroneExperience

#LECANALAVECMOI

RENCONTREZ L'ÉQUIPE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE !

EN SAVOIR PLUS,
AU PLUS PRÈS
DE CHEZ VOUS !



Rendez-vous sur le
site internet du Canal
dans le Santerre
Haute-Somme

Mercredi 10 mai – 9h-12h – Permanence en Mairie d'Ercheu

Mercredi 10 mai – 14h-17h – Stand info-mobile à Nesle

Jedi 11 mai – 9h-12h – Permanence en Mairie de Barleux

Samedi 13 mai – 9h-13h – Stand info-mobile sur le marché de Ham

Lundi 15 mai – 18h30 – Réunion sur le port intérieur de Nesle à la salle des fêtes de Mesnil Saint-Nicaise – **Organisée par la Région Hauts-de-France**

Lundi 22 mai – 18h30 – Réunion sur le port intérieur de Péronne à l'Espace Mac Orlan à Péronne – **Organisée par la Région Hauts-de-France**

Mercredi 24 mai – 14h-17h – Permanence en Mairie de Saint-Christ-Briost

Samedi 17 juin – à partir de 11h – Randonnée du Canal à Allaines*

Dimanche 25 juin – Stand info-mobile à la Fête de la Saint-Pierre à Nesle

Samedi 1^{er} juillet – à partir de 11h – Randonnée du Canal à Moislains*

*Sur inscription, plus d'infos mi-mai sur canal-seine-nord-europe.fr

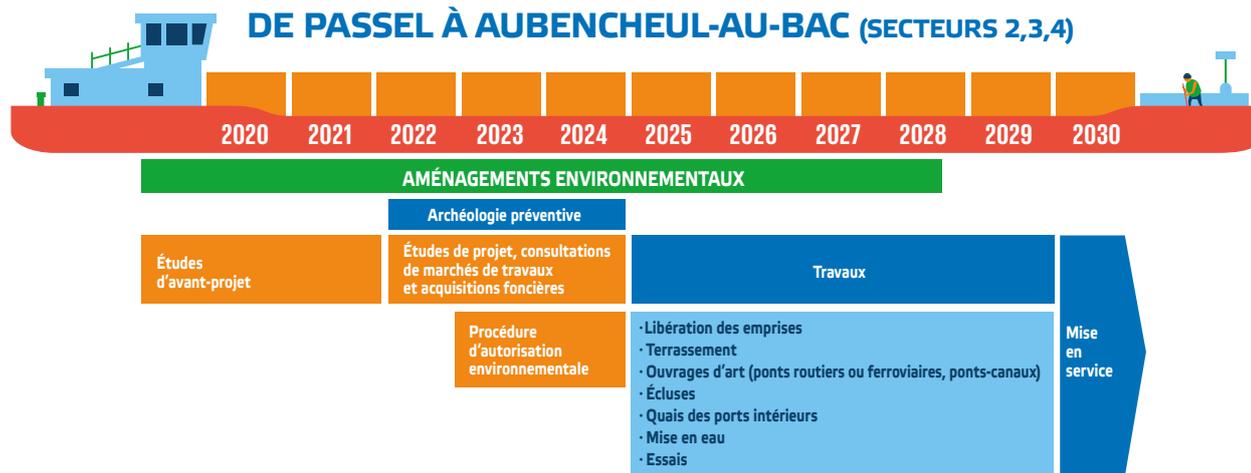
REJOIGNEZ LA DYNAMIQUE !

Avec l'arrivée du chantier, la Région Hauts-de-France s'engage et finance plus de 80 formations différentes pour accéder aux métiers du Canal. Conducteur de travaux, soudeurs, chefs d'équipes génie civil, agents de prévention, mécaniciens, géomètres... : retrouvez toutes les opportunités sur le site internet du projet (onglet Rejoignez la dynamique > Canal formation).

3000
c'est le nombre
de recrutements prévus
sur le Canal entre
2023 et 2030

LES PROCHAINES ÉTAPES

DE PASSEL À AUBENCHEUL-AU-BAC (SECTEURS 2,3,4)



Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE